

## RÉUNION DU Comité Directeur 15 Juin 2021 à ALISSAS

Présents : Mrs CHANEAC, CHAIZE, BOSSY, FLATTOT, GIFFON, BEAUSSIER, POIRIER, MONTAGNE, IMBERT (Invité) TESTUD, SOBCZYK, STANCO, Mmes CREPET et PEYROUSE

Absents excusés : Mrs DUPIN, CHAMP, BESSON, GERLAND, BOGIRAUD, AYMARD, SINTES, HILAIRE, Mme OLIVIERI

 Ouverture de séance par Alain Chanéac à 15h qui souhaite la bienvenue et remercie l'AS d'Alissas pour la mise à disposition de ses locaux

- **Le prix des licences :**

Sujet sensible qui fait débat :

- a) Pourquoi le CBD n'injecte pas la totalité des économies faites ces 2 dernières saisons ?
- b) Pourquoi la Fédération ne reconduit-elle pas la validité de la licence 2020/2021 pour la prochaine saison ? (Le secteur du Teil insiste sur ce point, avec menace de ne reprendre aucune licence).
- c) Pour qui doit-on faire un effort financier ?
- d) Ne devrait-on pas faire un plan pluriannuel sur 3 ou 5 ans ?

Constat :

La non-reprise des licences concerne en majorité les M/F4 et les loisirs. Population bouliste par ailleurs âgée, et ce sont ces personnes que nous perdons ou que nous allons perdre.

La situation est difficile, il faut faire un geste fort pour récupérer les licences perdues

Il faut inciter les secteurs et AS à participer à l'aide à la reprise

Il faut inciter les secteurs à faire des journées retrouvailles (fête du secteur, journée de l'amitié ...).

Pour la saison 2021/2022, les membres du comité directeur ont décidé un tarif unique pour tous les licenciés (fidèles, revenants ou nouveaux). Un remerciement particulier à toutes les personnes qui sont restées solidaires pendant cette période de pandémie.

Cette remise de 50 % s'appliquera sur le prix global de la licence (prix de sortie CBD avec toutes les prestations qui sont incluses)

Catégorie	Prix actuel sortie CBD	Prix remisé 50 % saison 2021/2022	
M1	152,50 €	<b>76,25 €</b>	Le prix d'une licence est composé du prix FFSB + Part AURA et Assurance + Sport Boules Magazine pour les catégories 1, 2, et 3 + le calendrier départemental + une part Caisse des Jeunes + une part Congrès AG07 + Mutualisation Arbitrage pour concours officiels + part du CBD. La remise qui s'applique est financée par un premier versement FFSB (basé sur les licences 2019/2020, 25160 €) une remise sur facturation d'AURA (1000 €) une deuxième mesure FFSB (basée sur une remise de 8€ sur licences 2020/2021, 15840 € qui sera régularisée ultérieurement), et <b>une participation du CBD (20730 €)</b> . Le pourcentage s'applique sur le prix de la licence prestations comprises (prix global sortie CBD), et non pas sur le seul prix du sésame.
M2	142,50 €	<b>71,20 €</b>	
F2	110,50 €	<b>55,25 €</b>	
M3	81,00 €	<b>40,50 €</b>	
F3	81,00 €	<b>40,50 €</b>	
M4	62,60 €	<b>31,30 €</b>	
F4	62,60 €	<b>31,30 €</b>	
U18	50,50 €	<b>25,25 €</b>	
U15	50,50 €	<b>25,25 €</b>	
U13	32,50 €	<b>16,25 €</b>	
U11	32,50 €	<b>16,25 €</b>	
U9	32,50 €	<b>16,25 €</b>	
Promotion	36,00 €	<b>18,00 €</b>	
Loisir	30,00 €	<b>15,00 €</b>	

Ce tarif remisé s'appliquera à toutes les licences prises en 2021/2022, dans un souci de proposer un prix unique, et dans l'espoir de relance auprès des personnes qui n'avaient pas repris leur licence en 2020/2021 et tarif attractif pour de nouveaux licenciés.

Une étude sera faite en 2021/2022 pour une éventuelle remise en 2022/2023.

- **Les commissions :**

Mise à jour des commissions avec l'ajout de membres pour les commissions féminine et discipline

- a) **Traditionnelle et Sportive :**

FLATTOT Jean-Luc (Responsable)  
HILAIRE Gabriel  
GERLAND Jacques  
GIFFON Marc

- b) **Féminines :**

AYMARD Michel  
SOBCZYK Jean-Claude  
VIGOUROUX Sylvaine  
CHAZOT Cathy  
DALLOZ Gérard  
CHAIZE Gilbert  
PEYROUSE Claudine

- c) **Discipline :**

HILAIRE Gabriel (Responsable)  
BEAUSSIER Michel  
BOGIRAUD Jean-Louis  
CHAIZE Gilbert  
GIFFON Marc  
BLACHON Jean-Louis  
SOBCZYK Jean-Claude

- d) **Arbitrage :**

PEYROUSE Claudine (Responsable)  
GIFFON Marc (Responsable délégué)  
Tous les arbitres Ardèche membres de droit

- e) **Jeunes :**

BOSSY Robert  
VALAYER Marc  
ARNAUD Xavier  
MAZAT Jérôme  
AUNAVE Frédéric  
PATOUILLARD Jean-Marc  
HILAIRE Gabriel  
Membre d'office : STANCO Antony CTSD  
Consultante : PEYROUSE Claudine

- f) **Communication :**

Karine FAURE, salariée et Claudine PEYROUSE, secrétaire générale, sont à charge de la diffusion d'articles sur le site CBD07.

Il serait très intéressant de trouver un correspondant par secteur pour transmission des activités.

- g) **Contrôleurs aux comptes :**

CHAIZE Gilbert  
POIRIER Jean-François

Des réunions sont programmées pour la commission des Jeunes (5/07/2021) et pour la commission féminine (12/07/2021), le lieu et l'heure seront précisés aux membres ultérieurement.

**Commission Traditionnelle et Sportive :**

Jean-Luc Flattot a sollicité tous les organisateurs de la saison dernière pour la tenue des concours qualificatifs et il les remercie d'avoir accepté les organisations. La journée du 10 octobre reste libre, de façon à ne pas causer tort aux finales des « 3 clochers » à Villeneuve de Berg. Le règlement pour ces qualificatifs reste inchangé pour la saison 2021/2022.

Actuellement, Jean-Luc travaille sur les compétitions officielles et rendra compte de son projet prochainement.

Il lance un appel pour que chaque secteur soit représenté par au moins 1 membre.

### Commission d'arbitrage :

Claudine Peyrouse tire une fois de plus la sonnette d'alarme : l'Ardèche manque cruellement d'arbitres et les compétitions officielles ne seront pas toutes arbitrées.

Pour essayer de conserver l'effectif actuel, la présidente de commission demande à ce que le comité rembourse la licence aux arbitres ayant effectué un minimum de 8 missions départementales (trad et/ou club). Voté à l'unanimité moins 1 voix ( la présidente de commission ne participe pas au vote).

Pour la prochaine formation arbitre traditionnel, 3 candidats ont présenté leur candidature (2 d'Annonay, 1 de Tournon), il est demandé de solliciter les licenciés pour de nouvelles candidatures, en particulier pour les secteurs de Privas et Lamastre qui n'ont aucun arbitre.

- **Demande faite à la Fédération :**

Les membres du Comité demandent à Claudine Peyrouse de transmettre cette requête au Président de la Fédération Française de Sport Boules :

Il serait souhaitable que la FFSB ait une dynamique plus marquée sur le plan de reprise. Il est dommage et dommageable que la FFSB n'applique pas le plan triennal (qui avait été pourtant évoqué).

- **Calendrier :**

Il est proposé un calendrier numérique pour remplacer la version papier, ce qui permet les modifications (fréquentes) en direct. Les membres du comité directeur sont mitigés.

Pour la saison qui arrive, il est décidé que les 2 versions seraient proposées :

La version en ligne sur le site CBD07

La version papier, à la demande des secteurs, le nombre d'exemplaires souhaité sera donné en même temps que le retour des listings (Retour attendu pour le 31 juillet 2021, attention pour la saison prochaine aucun retour de licence ne sera accepté).

- **Mutations, catégorisation et redevances concours:**

La fédération annonce que les mutations sont autorisées et payantes, y compris pour les licenciés qui n'ont pas repris leur licence en 2020/2021. Réduction de 50% sur le tarif pour ceux qui ont fait l'effort de prendre leur licence en 2020/2021.

La catégorisation reste figée pour 2021/2022, sauf cas exceptionnels pour les isolés M2/F2, après accord du CBD et Ligue, et étude au cas par cas par la FFSB.

Exonération par la FFSB des redevances sur les concours Nationaux et Propagande de la saison 2020/2021, le CBD07 étend cette exonération à l'ensemble des concours.

- **Nouveaux Championnats :**

Claudine Peyrouse explique la création de 2 championnats mixtes.

Pour le Double Mixte, les secteurs devront trouver très rapidement des organisateurs pour les éliminatoires secteur 3 et 4. Le fédéral aura lieu sur le secteur d' Annonay, la catégorie 1 et 2 viendra compléter le fédéral 3 et 4.

Pour le Relais Mixte, il est demandé aux présidents de secteur de donner l'information dans leurs AS, et plus particulièrement aux AS ayant des clubs sportifs.

- **Organisations officielles et AG :**

Les fédéraux 2021/2022 seront repris par les secteurs qui auraient dû organiser cette année, l'AG du Comité aura lieu à Cornas secteur Tournon en novembre 2021.

- **Formations :**

Une demande de formation initiateur est demandée par Cornas et par le secteur du Teil. La mise en place se fera l'automne et selon le nombre de candidats, Antony Stanco envisagera 2 formations (Nord et Sud).

- **Journées Vertes Conseil Départemental :**

Les 22 et 23 Septembre 2021, au Lac de St Martial, le comité bouliste participera à ces journées qui accueillent collégiens et séniors.

- **Salariée :**

Notre salariée a été mise à temps partiel ce premier semestre, de janvier à avril à 50 %, mai 75 % juin 25 %. Reprise à temps plein au 1<sup>er</sup> juillet.  
Elle a suivi un stage de formation « Compta EBP » à Grignan courant mai, ses déplacements ont été réglés par le CBD.

- **Tenues :**

Un polo va être commandé pour les membres du comité directeur.

- **Tournoi National U18 de l'Isère :**

Il aura lieu les 28 et 29 août 2021, et une équipe Drôme/Ardèche participera.

Les 2 jeunes retenus pour l'Ardèche sont Jules FOSSE (Talencieux) et Lauryne DESMARTIN (Vanosc).

L'équipe sera managée par un encadrant de la Drôme.

🗑️ Levée de séance par Alain Chanéac à 19h00.

*CR Fait le 19/06/2021  
Claudine PEYROUSE  
Secrétaire Générale*